

# BULLETIN D'INFORMATIONS

Juin 2020

*Farges*



## **Chères Fargeoises, chers Fargeois,**

Après les élections municipales, le confinement et le déconfinement tant attendu, notre village retrouve son rythme de croisière.

Notre école reprend vie. Les directives nationales, sanitaires et scolaires, sont strictement appliquées, tant avant qu'après le 22 juin, date de reprise totale. L'engagement remarquable de l'équipe enseignante et du personnel communal est à souligner.

La crise sanitaire n'a permis l'installation du nouveau conseil municipal que le 25 mai 2020. Les membres de l'ancien conseil ont joué les prolongations, indépendamment de leur volonté.

Si de 2014 à 2020, trois conseillers avaient été élus adjoints, j'en ai proposé, pour celui-ci quatre, comme précédemment de 2008 à 2014. Avec le vote à la liste, aucune surprise sur leur identité :

- Guillaume LUCK, 1er adjoint, chargé de me seconder et du service voirie en général ; nous sommes tous les deux délégués à la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex (CAPG) ;
- Véronique ZEIGER, 2ème adjointe, chargée du cadre de vie et de l'état civil ;
- David MURGUE, 3ème adjoint, chargé des bâtiments communaux ;
- Sonia LOVENJAK-LEBEUF, 4ème adjointe, chargée du suivi de l'école « Roger Vailland » et du périscolaire.

La participation des autres membres sera indispensable dans leurs commissions pour mener à bien les idées et principes qui vous ont été décrits avant mars 2020.

Toutefois, les projets vont être priorités sur la durée du mandat, selon les urgences mais surtout, selon les recettes communales et les variations qui pourraient découler de cette crise sanitaire et économique que notre pays traverse. Certes la reprise des entreprises est en marche, mais personne ne connaît encore les répercussions financières que les collectivités vont devoir supporter.

Plusieurs opérations d'investissement, engagées avant mars 2020, sont à terminer notamment :

- l'accessibilité du bâtiment de la Mairie : la réception des travaux devait avoir lieu le 16 mars. Elle a été repoussée, quelques finitions se terminent,
- la voie verte sur la voie du chemin de fer : l'appel d'offres dont les plis ont été ouverts début mars a été rejeté. Une seule entreprise a répondu dans les délais impartis avec un prix de plus de 88% de l'estimation. Un nouvel appel d'offres est en cours,
- l'enfouissement des réseaux de la 4<sup>ème</sup> tranche de la rue Pierre Malfant devrait reprendre en fin d'été ou début d'automne.

Le programme « la fibre optique pour tous » après un arrêt de plusieurs mois, est relancé. Le dossier de Farges est complexe. Lors de l'installation de la première « armoire NRO », le périmètre desservi présente des trous de faisabilité, incompréhensible... Ceci explique pourquoi le domicile de votre voisin a accès à la fibre optique et pas le vôtre. À Farges, environ 50% des habitations ne sont pas éligibles à la fibre optique. Le SIEA, en coopération avec la Société **AXIONE**, devrait terminer les études d'ici septembre. Suivront ensuite l'appel d'offres avec les sociétés distributrices de la fibre, d'une durée de trois mois (obligatoire) et enfin, les travaux. Ces derniers permettront à tous d'accéder à ce service devenu une priorité. Dans l'immédiat, les foyers ne bénéficiant pas de la fibre optique peuvent l'obtenir seulement si leur domicile fait partie des « zones vertes », créées lors de l'installation de la première « armoire NRO », sur la période 2010/2012. L'évolution de ces travaux, suivie de près par la Mairie, vous sera régulièrement communiquée.

L'événement de ces prochains mois dans notre village, sera l'ouverture d'une micro crèche privée, «Graine de l'Ain ». Située rue Pierre Malfant, elle recevra, dès l'automne, dix jeunes enfants. Quatre emplois seront créés.

La modification du plan local d'urbanisme voté en Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) fin février 2020 par la CAPG a été validée par les services de l'État. Puis, pour cause de crise sanitaire, Monsieur le Préfet a suspendu ce document d'urbanisme. Sa décision devrait être revue au cours de l'été. À ce jour, les autorisations d'urbanisme sont instruites sur le PLU communal ou font l'objet d'un sursis à statuer. Avant le vote de ce PLUi (mars 2020), plusieurs propriétaires, ont, dans la crainte de voir leur terrain déclassé, déposé des certificats d'urbanisme. Cela leur garantit une emprise au sol plus conséquente (CES de 25%) que la nouvelle réglementation prévue au PLUi (CES de 18%) et surtout une garantie d'obtention des autorisations d'urbanisme.

Une permanence d'urbanisme est instaurée le jeudi soir (17h00 / 18h30), sur rendez-vous.

Mme P. LAROSA et M. R. SALOMON, agents communaux, ont choisi une nouvelle orientation professionnelle. Mme Nathalie HENROT et M. Thibault BARBET MASSIN, tous deux fargeois, les ont remplacés. Nous leur souhaitons la bienvenue.

L'équipe municipale vous souhaite un bel été.

*Bien à vous*

**La Maire, Monique Graziotti**

## PANDÉMIE SANITAIRE COVID-19

Le 16 mars dernier, le gouvernement annonçait le confinement des Français en raison de la pandémie de coronavirus qui frappait l'Europe. Au début du mois de mai, afin d'amorcer le déconfinement, des gestes « barrière » étaient mis en place pour limiter la propagation de ce virus.

Le port du masque est l'une de ces mesures. Il devient indispensable.

Dans le courant du mois d'avril et début mai, à l'initiative d'une conseillère sortante, une dizaine de couturières toutes bénévoles ont sorti leur machine à coudre, des tissus de toutes les couleurs et beaucoup d'élastiques. Pour ce faire, elles se sont réunies dans la salle des fêtes à huit reprises, pour confectionner des masques pour les habitants de notre village. Quelques autres bénévoles ont joint leur engagement en cousant depuis leur domicile.

Ainsi, dans la bonne humeur et tout en respectant les distances sociales, environ 1000 masques ont été réalisés de manière artisanale.

Les premiers ont été distribués, par les employées municipales (service école), aux aînés et aux jeunes de 4 à 20 ans.

Ce nombre impressionnant de masques, réalisés par toutes ces petites mains, a permis à la Mairie de compléter la distribution des masques fournis par la Région. La distribution officielle en a été assurée, le dimanche 17 mai 2020, par plusieurs conseillers municipaux sortants et entrants.

Tous les Fargeois.es rencontrés au cours de cette distribution ont bien évidemment exprimé leurs plus sincères remerciements et toute leur gratitude pour ce bel élan de solidarité.

La Commune a également commandé des masques auprès de l'association « Vetcoeur » à Bellegarde. La livraison de ceux-ci débordant largement sur le déconfinement, n'ont pas été distribués. Mais au besoin, ils seront disponibles dans les prochains mois, de même que ceux offerts par la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex.

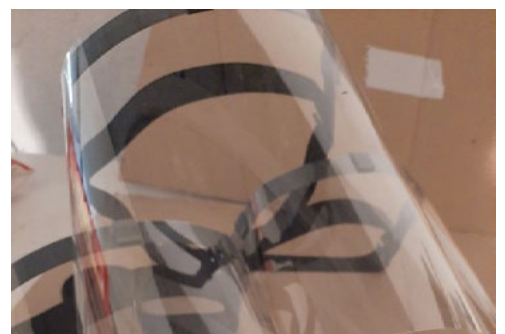
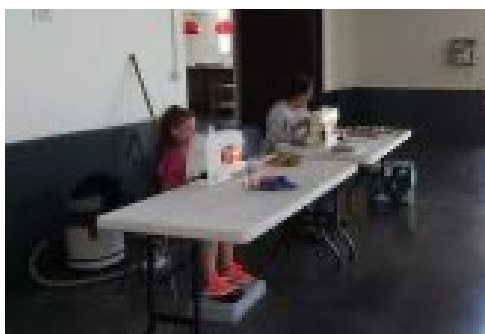
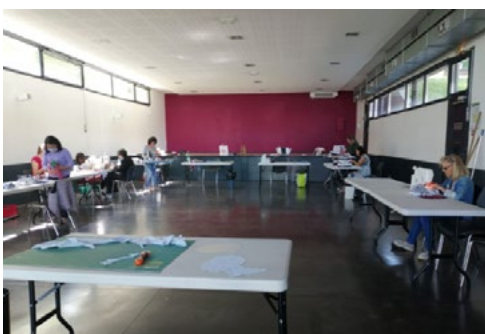
Une autre action a été menée par MM. A. MAPELLI et C. LÉBOUBE : 100 visières de protection ont été fabriquées au CERN. La Mairie les a remises à l'IME, l'ITEP\* et l'association « Les Marmousets » pour leurs employés.

Pendant que les enfants des soignants des villages de Collonges, Farges, Léaz, Péron et Pougny étaient accueillis, chaque jour, à l'école « Roger Vailland » par deux enseignants volontaires (de ce secteur), le personnel de la commune a pris en charge la garderie (matin et soir) et la cantine.

Il ne faut pas oublier nos aînés fargeois et les personnes à risque qui ont traversé cette période entourés de leurs familles et de leurs voisins. Ce qui a permis un lien social important pendant cette longue période.

Citons encore une belle initiative à laquelle les communes de Gex, Farges et Sauverny ont participé. A 20h00 les cloches des églises ont sonné pour remercier les soignants et tous les intervenants stratégiques de cette crise. Un grand merci à Mme J. REGNIER qui a, chaque soir, fait le déplacement pour enclencher le mécanisme, mais également à M. F. CARTILLIER qui, à la même heure, a joué de la cornemuse du début à la fin du confinement.

Enfin restera dans nos mémoires, de ce début d'année 2020, les rues vides de notre village, le silence avec un ciel dépourvu d'avions (pour un temps) et le nombre plus que réduit de voitures sur la 2x2 voies, mais aussi le soleil qui nous a accompagné et réchauffé, la solidarité et les conversations échangées au détour de nos promenades réglementées.



Pendant cette période de confinement et au vu des nombreuses sollicitations reçues, le marché de producteurs a assuré, en plus des journées habituelles du vendredi et du samedi, une ouverture le jeudi matin.

Nous avons constaté, avec plaisir, que beaucoup de Fargeois.es ont eu l'occasion de découvrir ce service de proximité qui offre des produits locaux et de qualité.

Nous tenons à remercier les 17 acteurs de ce magasin pour leur engagement et leur gentillesse. Ils ont su maintenir la présentation de leurs produits avec convivialité tout en prenant toutes les mesures sanitaires qui s'imposent durant cette période particulièrement morose.

## INCIVILITÉS

Chacun de nous peut constater **l'augmentation du nombre d'incivilités** que nous nous permettons de soulever ici :

- Les sacs à ordures ménagères déposés sauvagement dans la nature et/ou plus particulièrement près des containers de recyclage,
- Les détritiques (mégots, canettes, emballages alimentaires, etc.) abandonnés sur les chemins,
- Les déjections canines qui parsèment nos trottoirs,
- Les potelets descellés et panneaux d'affichage arrachés,
- Les plantes du Monument aux Morts et le matériel des associations volés,
- Les locaux communaux vandalisés,
- Les déprédations au Chalet de Prébouillet.

Nous rappelons que ces infractions sont toutes **amendables**.

À ce propos, nous vous informons que les deux agents de la Police Municipale ont repris leurs activités et se chargeront de verbaliser tout acte répréhensible.

N'oublions pas qu'il est de la responsabilité de chacun d'avoir le plaisir de se promener dans un village propre et, rappelons le, nul n'est censé ignorer la loi (voir verso de la page annexée).



## MANIFESTATIONS DES ASSOCIATIONS

Malheureusement au vu des informations actuelles, le calendrier des manifestations organisées par les associations est suspendu. Nous ne manquerons pas de vous informer à ce sujet par le biais du site Internet de la Mairie.

## ACCESSIBILITÉ A LA MAIRIE

Les travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sont terminés. Suite à cette mise aux normes, l'accès au secrétariat de Mairie est modifié :

- L'entrée par la cour se fait, désormais, sur le côté droit du bâtiment.
- Un ascenseur assure l'accès depuis la rue de la République jusqu'à cette nouvelle entrée pour les personnes qui en ont la nécessité.

